

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 747 rapportant celle du 7 juin 1910.

n° 747

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 août 1940

Numéro JO  
n° 525 du 31/08/1940

Date du numéro  
31 août 1940

### VISAS

Le Général de division, chargé de mission et de l'expédition des affaires de la colonie, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la décision n° 520 du 7 juin 1940, nommant le médecin capitaine Rabier gestionnaire comptable des dispensaires Chapon-Baissac et Pierre-Pascal, et mettant à sa disposition une avance de cinq mille francs par mois.

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er . — Est rapportée, à compter du 1er septembre 1940, la décision susvisée.

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**GERMAIN.**